



SAINT HILAIRE LES COURBES

Bulletin municipal

**EDITION
SPECIALE**



**80 ans du Massacre
de la Brunerie**



SAINT-HILAIRE-LES-COURBES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Philippe JENTY - Maire de St Hilaire-les- Courbes

REDACTEURS : **Commission communication**, Olivier CHASTAGNAC, Robert CHAMPEAU, Colette LACHASSAGNE, Fabienne HERNANDEZ, Cécilia PLAS, Catherine VINATIER et Noémie CHAUMEIL.

IMPRESSION : Mairie de St Hilaire-les-Courbes - ISSN 17L1/03 - Numéro tiré à 70 exemplaires.

Mai 2024- n°51

COUVERTURE : Commémoration du 28 avril 2024 - Massacre de la Brunerie

LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

Comme chaque année, le dernier dimanche d'Avril a lieu la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation.

A cette date, tous les ans, nous nous rendons à la stèle de la Brunerie pour déposer une gerbe à la mémoire de M. Alfred NEGRERIE et de M. Fernand CHAZALNOEL exécutés par les nazis le 06/04/1944.

La commémoration de cette année revêt un caractère particulier car il s'agit du 80ème anniversaire de cette tragédie.

En présence des descendants de la famille NEGRERIE, des représentants des Anciens Combattants, des Maires des communes voisines et de nombreux habitants de la commune, Nicole COMBASTEL nous a donné lecture des témoignages recueillis par son père, Léon VACHER, Maire de Saint-Hilaire-les-Courbes de 1955 à 1977.

Dans un second temps, Christian DE MONTLIBERT, qui habitait au moment des faits l'ancien presbytère, rendit hommage aux deux victimes avec une explication captivante de la situation générale en 1944.

Le Conseil Municipal a souhaité vous transmettre ces deux témoignages dans ce numéro spécial dans le cadre du devoir de mémoire et de la transmission d'une page de l'histoire de notre commune aux jeunes générations.

Bonne lecture

Philippe JENTY

HOMMAGE RENDU PAR MME NICOLE COMBASTEL



6 AVRIL 1944 - 6 AVRIL 2024

QUATRE-VINGTIEME ANNIVERSAIRE

**EVENEMENTS DE LA BRUNERIE (19)
SAINT-HILAIRE-LES-COURBES**

(Les lignes qui vont suivre sont le témoignage de Léon VACHER, mon Papa, Maire de la commune de 1955 à 1977).

Témoignage de Monsieur Léon VACHER

« Nous voici réunis ici, afin d'honorer la mémoire et le souvenir de deux amis qui nous étaient très chers : Alfred NEGRERIE et Fernand CHAZALNOEL morts pour la France, il y a quatre-vingts ans, dans une des plus atroces tragédies.

C'est ce qu'écrivait Léon VACHER, le 6 avril 1994, lors de l'hommage rendu pour le cinquantième anniversaire de cette tragédie.

Le 6 Avril 1944, au petit matin, notre bourg de SAINT-HILAIRE, fut investi par une troupe d'hommes, à qui il est difficile d'attribuer un nom tellement leur barbarie fut infâme. Après avoir occupé tout le bourg, un petit groupe rentre à l'église ; à leur sortie, ils viennent près de notre monument aux morts, puis un instant après, l'un d'eux tire sa baïonnette et tente de briser le marbre, où sont gravés les noms des enfants de notre commune, morts pour la France en 1914-1918. Il n'y parvint pas mais il laissera des traces marquant pour longtemps le passage de ces infâmes personnages.

Ce fut le père NONY, qui me rapporta ce témoignage ; il était dans son pré, à quelques dizaines de mètres.

Pendant ce temps, la plus tragique histoire pour notre commune se préparait.

Les chefs de cette horde se présentèrent au domicile du Président de la délégation spéciale avec un groupe important d'hommes dans des camions et se firent conduire au village de LA BRUNERIE, chez nos braves amis Alfred NEGRERIE et Fernand CHAZALNOEL.

Très rapidement, ils font sortir les bêtes des deux fermes, rassemblent les deux familles qu'ils emmènent au carrefour de la route de la MANIGNE, puis, quelques instants après, les bâtiments de nos amis CHAZALNOEL sont un énorme brasier.

Un groupe d'hommes dirigé par un gradé vint ensuite vers les familles, emmène Alfred NEGRERIE et Fernand CHAZALNOEL ; ils se dirigent en direction de la ferme de notre ami Alfred puis, c'est le drame : un témoin, caché pas très loin, entend des détonations, des cris et, très peu de temps après, il aperçoit d'énormes flammes.

Le pire était arrivé !...

Quand l'incendie eut fait son œuvre, plusieurs hommes firent monter Madame NEGRERIE et Madame CHAZALNOEL à bord d'un camion sous haute surveillance, puis les emmenèrent à la prison de LIMOGES, où elles furent détenues près d'un mois.

Pendant ce temps, qu'allaient devenir les pauvres parents, tous très âgés de ces deux familles martyres ? Le pire pour eux était à venir... Lorsque les incendies des deux fermes furent terminés et les bourreaux éclipsés, avec un immense courage, les proches des familles et les voisins accoururent.

Hélas, lorsqu'ils purent pénétrer à l'intérieur de la grange de nos amis NEGRERIE, ce fut terrifiant : les corps carbonisés de nos amis étaient bien là, méconnaissables, seul un bout de ceinture de flanelle non brûlé permit d'identifier d'abord Alfred NEGRERIE, puis Fernand CHAZALNOEL.

Quelle chose affreuse pour ces pauvres familles ! Leur malheur fut si grand, que ni l'affection, ni les sentiments aussi sincères soient-ils de leurs proches et de la commune, ne purent atténuer leur douleur.

Dans les heures qui suivirent le drame, un très grand nombre d'habitants de SAINT-HILAIRE montrèrent, par des collectes de toutes sortes, la grande affection et l'estime qu'ils avaient pour ces deux familles si éprouvées.

Peut-on oublier cinquante ans après ?

Peut-on oublier quatre-vingts ans après ?

NON, nous n'avons pas oublié.

Nous voudrions que les générations actuelles et futures sachent combien des nôtres, sans distinction d'opinion, de religion, ont payé de leur vie pour la paix et la liberté de nous tous.

Nous voudrions dire aux générations à venir de lutter avec ardeur et courage pour que pareilles horreurs ne se reproduisent pas.

A ces familles si cruellement touchées, nous leur disons, dans un grand élan de solidarité et d'affection, que nous sommes tous près d'elles dans ces instants du souvenir si douloureux.

Notons que notre commune fut une terre de résistance, dans un Pays en proie à de nombreuses exactions, des attaques de toutes parts, une effroyable situation pour ses habitants, qui se libérèrent du joug de l'occupant en Août 1944.

Léon VACHER termine en lançant un appel au souvenir, à la fraternité :

Amis, n'oublions pas, luttons ensemble pour un avenir meilleur, pour ne plus voir semblables atrocités ; ce sera là le plus noble hommage que nous aurons rendu à nos frères, nos amis morts pour la France. »

¹ Suite au discours prononcé lors de la commémoration du 28 avril 2024 à LA BRUNERIE (19), la famille NEGRERIE, en la personne de Dominique et Gilles BASSEREAU, précise que Michel PLAS et Adrien CHABRILLANGES furent les premiers présents à découvrir les victimes sur les lieux du drame.

HOMMAGE RENDU PAR M. CHRISTIAN DE MONTLIBERT



« Saint Hilaire les Courbes Avril 1944

Je me suis toujours considéré comme un enfant de Saint Hilaire. Mon père a été tué dans les combats de 1940 sur l'Aisne; il tenait un point de passage et a été décoré pour avoir, avec ses camarades de combat, empêché, durant 3 jours, tout franchissement de la rivière. Après que la maison d'Orléans où je suis né ait été détruite par le bombardement allemand de 1940, nous habitons près du pont de chemin de fer sur la Loire qui était régulièrement bombardé par l'aviation anglaise qui continua la guerre bien après la capitulation française. Ma mère a donc quitté Orléans avec ses trois enfants pour venir ici. J'ai vécu à saint Hilaire les Courbes de 3 ans et demi à 8 ans de 1941 à 1945. C'est dire que j'ai appris à lire et à écrire ici, que j'ai découvert le monde ici.

Nous habitons au premier étage dans la maison située sur le chemin qui descend vers l'église, l'ancien presbytère. J'allais presque tous les jours à La Faurie où Camille Chaumeil était marié à ma tante. J'ai aimé les odeurs de la ferme Je suis allé chercher de l'eau à la source lorsque ma mère était malade car il n'y avait pas l'eau courante dans la maison. J'ai joué dans le pré en face de la maison, j'ai installé des petits moulins sur les rigoles que notre voisin paysan entretenait soigneusement pour irriguer son champ ; j'ai aussi détourné les rigoles et me suis fait courser par le paysan. En somme tout ce qu'un petit garçon fait.

Mais début avril la vie m'apparaissait plus troublée. J'avais entendu quelques jours plus tôt parler de gens arrêtés et même tués à Treignac et à Lacelle par les allemands et la Gestapo. J'avais même entendu qu'à Lacelle les corps avaient été exposés sur des charrettes devant la gare avec interdiction de les enterrer. Je me disais qu'ils pourraient faire la même chose à Saint Hilaire car je savais qu'un camion allemand avait été attaqué dans les Courbes de la route qui monte à Lacelle.

Le 6 avril 1944 je suis réveillé par un bruit de moteurs, je me précipite à la fenêtre. Sur le chemin il y a trois camions desquels sautent des soldats allemands. Quand je regarde vers l'église une auto mitrailleuse est arrêtée sur la place. Le soldat qui la dirige m'a sans doute aperçu car il fait pivoter la tourelle et la mitrailleuse vers notre fenêtre. On cogne dans la porte qui s'ouvre brutalement. Trois ou quatre soldats entrent, avec leurs armes. L'un d'eux voyant ma mère crie « Jüdin ! Jüdin ! ». Ma mère avait des cheveux très noirs ce qui

explique sans doute cela. Un gradé arrive et examine les papiers de ma mère. Cela semble le calmer. Pendant ce temps les soldats vont et viennent et le bruit de leurs bottes sur le plancher m'impressionne beaucoup. Ils fouillent partout, remuent les casseroles, ouvrent le four de la cuisinière, retournent les deux matelas, vident l'armoire. Par la fenêtre je vois d'autres soldats qui fouillent les deux maisons occupées du hameau faisant sortir les habitants sur la place. Dans l'appartement les soldats continuent de fouiller, l'un d'eux ouvre la malle dans laquelle mon frère, ma sœur et moi rangeons nos affaires ; cela m'irrite et je rabats le couvercle qui tombe sur ses doigts ; le soldat hurle et lève la crosse de son fusil pour me frapper, ma mère bondit et s'interpose pour me protéger criant - j'entends encore sa voix – « touchez pas mon fils » ; le gradé entendant des cris revient ; la tension est palpable ; un soldat lui explique la situation il m'attrape et ouvrant la fenêtre me soulève et me montre aux soldats sur le chemin en parlant d'un « kleiner Terrorist ». Cela fait rire les soldats. Plus tard tous remontent dans les camions et démarrent, auto mitrailleuse en tête. Dans l'après-midi ma mère nous emmène à La Faurie ; sur le chemin je vois une fumée noire qui monte dans le ciel au-delà de la forêt. Ma tante que j'interroge ne veut pas me répondre, j'insiste et, finalement, elle me dit que les soldats ont mis le feu à une ferme. C'est plus tard que j'entendrai parler des paysans qui ont été assassinés comme j'entendrai parler de gens de Bugeat et d'ailleurs fusillés.

Mais il ne suffit pas de décrire ces souvenirs de 1944 encore faut-il les expliquer. Quatre forces interviennent dans les massacres commis en Corrèze : l'armée, la gestapo, la milice et les dénonciateurs et dénonciatrices. Après les défaites subies en Union Soviétique, l'armée allemande qui occupe la France a reçu l'ordre d'y appliquer strictement les mesures de répression élaborées par Himmler. Il s'agit de liquider les maquis et d'éliminer tous ceux qui sont considérés comme ennemis ou nuisibles (les opposants au nazisme et les juifs et les tziganes). La division Brehmer composée de régiments endurcis par les combats antérieurs et fortement nazifiée a été la principale force engagée dans ces opérations. En avril 1944 cette division entre en Corrèze où agissent les résistants placés principalement sous la direction de Georges Guingouin. 347 personnes sont abattues entre le 26 mars et le 19 avril. En juin les meurtres continuent. Le massacre de Tulle en est caractéristique : le 9 juin 1944, pour venger une attaque des résistants menée les jours précédents, les SS et des membres du Sipo-SD vouent 120 habitants de Tulle à la pendaison. C'est un régime de terreur que veut faire régner cette armée.

La Gestapo – très exactement la SIPO/SD - mène opérations sur opérations en liaison avec la division Brehmer mais aussi pour son propre compte. Le chef – qui pouvait aussi être un officier de la Waffen-SS – avait le droit de faire fusiller des maquisards. Il pouvait faire incendier des maisons qui étaient soupçonnées d'avoir servi de refuge. Les hommes de la Sipo/SD avaient droit de contrôler des civils suspects et de les passer par les armes. Ils servaient de conseillers auprès des chefs militaires pour les questions policières pendant les opérations contre les Résistants. Le chef militaire et l'homme de la Sipo/SD formaient une sorte d'équipe ».

La milice enfin prendra toute sa part dans la liquidation des résistants. En janvier 1944, le maréchal Pétain rappelait à Laval que le maintien de l'ordre restait sa « préoccupation dominante » La répression contre l'ennemi intérieur, diabolisé dans la notion de judéo-bolchevisme, sera menée avec ardeur. Le procès de Carl Oberg le chef supérieur de la SS et de la police allemande mit au jour les relations étroites entre Pierre Poinot directeur des Renseignements généraux et la Gestapo avec laquelle il entretenait « des rapports étroits et cordiaux en travaillant en commun avec elle »¹. La clique cagoularde qui faisait de l'antisémitisme son objectif de vie - de Rivalland nommé préfet puis secrétaire général de la police, à Marionnet inspecteur général au maintien de l'ordre, de Poinot directeur des Renseignements généraux à Maret directeur adjoint de l'administration pénitentiaire, homme de confiance d'un Darnand qui dominait la police du régime installé à Vichy - saura mettre en œuvre nombre d'exécutions

Mais l'armée, la SIPO/SD et la milice ne pouvaient pas intervenir sur tout le territoire, jusque dans les hameaux les plus isolés, sans être renseignées sur les résistants, les juifs, et les antinazis, considérés comme ennemis, qui vivaient là où s'y cachaient. La plupart des renseignements étaient obtenus par des dénonciations. Ainsi le préfet de Limoges déclarera lors de son procès que « les opérations de police du Sipo-SD devaient tout aux informations fournies sur l'activité gaulliste, communiste et anarchiste Certains étaient payés 10 000 francs par mois plus les frais de déplacement ». Une fois vérifiées, les informations circulaient de la milice à la SIPO/SD et de celle-ci à l'armée.

¹ Lacroix-Riz A., *La non –épuration en France de 1943 aux années 1950*, Paris, Armand Colin, 2019, 664p. P. 93.

Ainsi en est-il sans doute sur le plateau de Millevaches, à Saint Hilaire les Courbes, où, ce 6 avril 1944, l'armée nazie n'aurait pas pu arrêter, torturer et brûler dans leurs fermes incendiées, les deux cultivateurs communistes Alfred Negrerie et Fernand Chazalnoël qui ravitaillaient les maquis, sans des informations locales. Ce même jour à Bugeat, ils arrêtent et fusillent le père d'un jeune homme ayant rejoint le maquis, ainsi que trois otages; à Tarnac ils fusillent quatre juifs qui se cachaient là. Le 4 avril l'armée nazie était bien intervenue au village de Lacelle et y avait incendié deux maisons, fusillé quatre hommes et arrêté les juifs réfugiés dont deux seront fusillés avant de déporter les autres².

Nous, ici, nous honorons les deux paysans qui ont été sauvagement assassinés par l'idéologie d'un Nazisme obsédé par la recherche d'une pureté de la race qui aurait été souillée par les étrangers. Nous honorons la mémoire de deux paysans assassinés par un Pétainisme, obsédé par la volonté de restaurer un Ordre moral qui aurait été souillé par les idées socialistes. Honneur donc à messieurs Alfred Negrerie conseiller municipal déchu de ses fonctions par le gouvernement de Pétain et Fernand Chazalnoël pour avoir donné de la nourriture aux jeunes hommes qui avaient fui l'enrôlement dans le Service du Travail Obligatoire en Allemagne en se cachant dans les forêts et étaient devenus maquisards. Honneur aux deux communistes fusillés ce 6 avril 1944, dont les corps ont été jetés dans l'incendie de leurs fermes. Nous leur devons notre liberté reconquise. »

² Les noms des personnes fusillées figurent dans Collectif des Auteurs et des Amis du livre « Maquis de Corrèze », *Maquis de Corrèze, terre de résistance et de liberté*, Naves, 1995, imprimerie du corrèzien, 5^e édition, 797 p., PP. 430-434.



